

# Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Septembre 2000

Québec, le 2 octobre 2000

Monsieur Yves Blouin  
Directeur des études  
Collège François-Xavier-Garneau  
1660, boul. de l'Entente  
Québec (Québec) G1S 4S3

**Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation des programmes  
*Techniques administratives et Conseils financiers***

Monsieur le Directeur,

En mai 1998, la Commission adoptait un rapport d'évaluation sur les programmes de DEC en *Techniques administratives* et d'AEC en *Conseils financiers* offerts par le Collège François-Xavier-Garneau. Dans ma lettre d'accompagnement, je demandais un rapport sur les suites qui seraient données par votre établissement à la recommandation formulée sur le programme de DEC. Vous m'avez fait parvenir ce rapport de suivi le 30 août dernier. La Commission l'a examiné, à sa réunion du 18 septembre 2000. Voici ses conclusions.

La Commission avait recommandé «de mieux cerner les objectifs propres à chaque formule de stage – formule traditionnelle et formule ATE – et, dans le cas des stages se déroulant selon la formule traditionnelle, d'en mieux déterminer les objets et les modalités d'évaluation, et d'en revoir les règles d'évaluation». Le Collège a revu les grilles d'évaluation des stages dans cette optique et les a améliorées sur la plupart des éléments identifiés dans le rapport de la Commission. Pour les stages traditionnels, le poids de la note attribuée par le superviseur en entreprise a été ramené de 80 % à 50 %. Pour les stages se déroulant selon la formule ATE, la grille d'évaluation fournie au superviseur en entreprise a été revue de manière à mieux tenir compte des exigences particulières des stages en alternance travail-études. Par ailleurs, les exigences du deuxième stage prévu dans la formule ATE «ne peuvent plus être atteintes par un stage d'immersion en anglais ou dans une autre langue» comme c'était le cas pour certains élèves.

Le Collège informe également la Commission, dans la ligne de l'une de ses suggestions, qu'un comité de programme en Techniques administratives «sera en opération dès cette année».

Enfin, la Commission a pris bonne note que, tel que prévu et annoncé dans le rapport d'évaluation, le Collège offre désormais le nouveau DEC en *Techniques de logistique du transport* à la place de l'option *Transport-Logistique* du DEC en *Techniques administratives*.

La Commission est heureuse de conclure que, en vertu de ce qui précède, elle considère que le rapport de suivi sur le programme de *Techniques administratives* est satisfaisant et que les mesures dont il fait état ont contribué à rendre encore meilleure la qualité du programme.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer